



United Nations Population Fund
 Ilot K 159 -160 BP 620
 Nouakchott - Mauritanie
 Tél : (222) 45 25 84 39
 Fax : (222) 45 25 93 96
<https://mauritania.unfpa.org/fr>

Le FNUAP, Fonds des Nations Unies pour la population, en sa qualité d'organisme international de développement, invite les organisations compétentes à présenter des soumissions la mise en œuvre de son 9^{ème} programme pays.

Les organisations qui souhaitent participer à cet appel à soumissions sont priées d'envoyer leur proposition par courrier électronique « **Appel à soumissions – ONG** » à l'adresse suivante : Recrutement.mrt@unfpa.org au plus tard le 5 Mai 2025 à 17h00.

Les soumissions reçues après la date et l'heure limite ne seront pas prises en considération.

Les soumissions doivent être formulées en Français.

Toute demande d'informations complémentaires doit être adressée par écrit au plus tard le **25 Avril 2025** à 12H00 à l'adresse électronique suivante : info.mrt@unfpa.org. Les réponses du FNUAP aux questions ou aux demandes de précisions adressées par les ONGs seront publiées sur le site web du bureau pays, <https://mauritania.unfpa.org/fr> et sur <https://www.unpartnerportal.org/> avant la date limite de dépôt des soumissions.

Le FNUAP avisera les organisations soumissionnaires des suites données à leurs propositions.

Section 1 : Note préliminaire

1.1 Mandat du FNUAP DS LS	Notre mission consiste à bâtir un monde dans lequel chaque grossesse est désirée et où chaque accouchement se déroule sans risques, un monde dans lequel chaque jeune réalise pleinement son potentiel.
1.2 Programme d'assistance du FNUAP DS MEKEB DS OS	L'UNFPA mène un programme d'assistance en Mauritanie axé sur plusieurs domaines clés : Santé sexuelle et reproductive : L'amélioration de l'accès aux services de santé reproductive, y compris la planification familiale, les soins maternels et néonataux, et la prévention des infections sexuellement transmissibles. L'intégration de la santé sexuelle et reproductive dans les réponses aux crises humanitaires.

	<p>Droits et égalité des sexes : La promotion des droits des femmes et des filles, y compris la lutte contre les violences basées sur le genre et les pratiques néfastes telles que le mariage des enfants. Le renforcement de l'autonomisation des femmes.</p> <p>Données démographiques :</p> <p>Le soutien à la collecte et à l'analyse de données démographiques de qualité pour éclairer les politiques et les programmes de développement.</p>
<p>1.3 Objectifs spécifiques</p>	<p>Comme défini dans le Document de Programme Pays 2023-2027, l'UNFPA, en partenariat avec le gouvernement et d'autres acteurs, s'efforcera d'obtenir les résultats suivants :</p> <p>Produit 1. D'ici 2028, les compétences et les possibilités des femmes, des filles et des jeunes, en particulier dans les zones rurales et les contextes humanitaires, sont améliorées afin de garantir leur autonomisation et leur participation à la prise de décisions en matière de santé reproductive</p> <p>Produit 2. D'ici 2027, les capacités des systèmes, des institutions et des communautés sont renforcées pour fournir des informations et des services intégrés complets et de qualité en matière de santé reproductive, y compris dans les situations humanitaires</p> <p>Produit 3. D'ici 2027, les systèmes de données ventilées et les données probantes de haute qualité qui reflètent les dynamiques démographiques et les besoins des plus vulnérables en matière de politiques de développement sont renforcés</p> <p>De plus amples renseignements sur le programme sont disponibles à l'adresse : https://mauritania.unfpa.org/fr</p>

DS
LS

Section 2 : Exigences en matière de présentation des soumissions et de délais

<p>2.1 Documents à joindre à la soumission</p>	<p>Le dossier de manifestation d'intérêt doit comprendre les documents suivants :</p> <p>Les organisations intéressées par le présent appel, sont encouragées à présenter un dossier comprenant:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Une copie du récépissé de reconnaissance ou agrément autorisant à exercer en Mauritanie [Requis pour être éligible à l'examen] ; 2- Les Statuts de l'organisation ;
--	--

DS
MEKEB

DS
OS

	<p>3- Une brève note détaillant les domaines d'activité de l'ONG, et mettant en évidence leur alignement avec les priorités de l'UNFPA en Mauritanie</p> <p>4- le dernier rapport annuel et le dernier rapport d'audit en tant que documents séparés ou liens hypertexte vers les documents.</p> <p>5- Le formulaire "Profil de l'ONG et projet proposé (à télécharger et remplir par l'ONG soumissionnaire)"</p> <p>Les ONGs retenues seront évaluées sur leur capacités de Prévention de l'exploitation et des abus sexuels</p> <p>Seuls les dossiers complets seront examinés et ceux jugés pertinents seront retenus.</p> <p>Aucun dossier ne sera restitué et sera propriété de l' UNFPA.</p> <p>Les dossiers doivent être soumis en Français.</p>	
2.2 Délais indicatifs	Date de publication de l'appel à soumissions	04 Avril 2025
	Date limite de dépôt des soumissions	25 Avril 2025
	Date limite pour les demandes de renseignements complémentaires ou de précisions	5 Mai 2025
	Examen des soumissions des ONG	6 AU 16 MAI 2025
	Notification des résultats aux ONG soumissionnaires	22 MAI 2025

DS
LS

Section 3 : Processus et calendrier d'examen	
3.1 Examen et évaluation des soumissions des ONG	<p>En vue de recenser les organisations qui disposent des connaissances, compétences et capacités requises pour contribuer à la réalisation des objectifs, les soumissions seront évaluées par un comité d'examen <i>au regard des critères énoncés à la section 3.2 ci-dessous.</i></p> <p>Il convient toutefois de faire remarquer que la participation d'une organisation au présent appel à soumissions ne garantit aucunement qu'elle sera retenue pour entrer en partenariat avec le FNUAP. Les ONGs retenues seront invitées à conclure un accord de partenariat et les politiques et les procédures du FNUAP en matière de programmes seront dès lors applicables.</p>

DS
MEKEBONG

DS
OS

<p>3.2 Critères de sélection</p>	<p>Les organisations seront sélectionnées de manière transparente et concurrentielle, sur la base de leur capacité à assurer la meilleure qualité de service, notamment au moyen du recours à des stratégies innovantes permettant de réaliser les objectifs prioritaires du programme de la façon la plus efficace et la plus rentable possible.</p> <p>Le bureau pays du FNUAP examinera les éléments fournis par l'ONG et évaluera les soumissions sur la base des critères suivants :</p> <p>REMARQUE : Les soumissions qui ne sont pas présentées dans la langue de travail demandée ne seront pas prise en considération.</p>	
	<p>Gouvernance et Encadrement</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'ONG dispose d'une mission et des objectifs clairement définis et qui reflètent la structure de l'organisation et son contexte ainsi qu'un alignement sur les domaines d'intervention prioritaires du FNUAP; ● L'ONG n'est pas connue pour des faits de fraude, n'a jamais fait l'objet de plaintes et n'a jamais rencontré de difficultés dans le cadre de ses prestations
	<p>Ressources humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'ONG dispose de ressources humaines suffisantes ainsi que de l'expertise technique nécessaire pour mettre en œuvre les activités prévues; ● Aucun conflit d'intérêt significatif entre l'ONG et le FNUAP ou son personnel ne compromet sa collaboration avec l'organisation.
<p>DS LS</p> <p>DS MEKEB</p> <p>DS OS</p>	<p>Avantage comparatif</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● La mission de l'ONG et/ou son Plan Stratégique se focalise sur au moins un domaine du Programme d'intervention du FNUAP; ● L'ONG dispose d'expérience dans le Pays ainsi que d'une certaine notoriété dans l'un des domaines relatifs au mandat du FNUAP ● L'ONG peut démontrer, par des preuves traçables, sa capacité à mettre en œuvre des activités similaires. Cette expérience passée est reconnue et valorisée par ses interlocuteurs et ses partenaires. ● L'ONG est bien implantée au plan local et est en mesure d'entrer en contact avec le public visé, en particulier s'il s'agit de populations vulnérables ou vivant dans des zones difficilement accessibles.. . ● Une solide expérience en matière d'interventions humanitaires, en particulier auprès des réfugiés, déplacés internes et retournés serait un atout
	<p>Suivi</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● L'ONG dispose d'un Système et d'outils pour la collecte systématique des données, l'analyse et utilise les données pour le suivi du programme;

	Partenariats	<ul style="list-style-type: none"> ● L'ONG collabore avec un large éventail de partenaires, incluant les autorités publiques et d'autres entités locales, les agences des Nations unies, et des entreprises privées pertinentes ;
	Aspects environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> ● L'ONG a établi des politiques et procédures pour réduire l'impact environnemental de ses activités. A défaut, l'ONG ne doit pas avoir dans son historique des activités ayant causé des impacts négatifs sur l'environnement;
3.3 Accord de partenariat	Le FNUAP avisera tous les soumissionnaires par écrit de la suite donnée à leurs soumissions à l'adresse électronique ou postale fournie.	

DocuSigned by:

 8259932257614AB...

04-avr.-2025

DocuSigned by:

 0B9AA29B82F34B6...

04-Apr-2025

DocuSigned by:

 17071F8DD4DD495...

04-avr.-2025